

CONSEIL DES ETUDES

Procès-verbal de réunion

Lieu : I202

Date : Mardi 20 mai 2025

Heure : 9h30

Etai^{ent} présents :

- ↳ Monsieur Xavier **LEGRAND**, Enseignant-Chercheur
- ↳ Madame Cathy **SANTENS**, Enseignante
- ↳ Madame Amandine **BILOE**, Enseignante
- ↳ Madame Marie-Pierre **DELESPIERRE**, Directrice des Relations Internationales
- ↳ Madame Alicia **PINDI**, Enseignante
- ↳ Monsieur Arnaud **BOUQUILLON**, Responsable cellule bien-être et réussite
- ↳ Madame Laura **DOUTRELIGNE**, Référente Administrative VAE et Classique
- ↳ Monsieur Timur-Can **BULUT**
- ↳ Madame Suzon **CHAMPALE**
- ↳ Monsieur Cyprien **PLANE**
- ↳ Madame Agnès **ILIOU**
- ↳ Madame Justine **WATIER**
- ↳ Monsieur Sébastien **CARTA**, FORMASUP
- ↳ Madame Isabelle **LEOST**, CROUS
- ↳ Monsieur Éric **DEVAUX**, Directeur de l'ENSAIT
- ↳ Madame Virginie **GUYODO**, Directrice Général des Services
- ↳ Madame Christine **CAMPAGNE**, Responsable de l'Apprentissage
- ↳ Madame Marion **WULFAERT**, Responsable Administrative et Financière de la Formation
- ↳ Madame Elise **TERNYNCK**, Directrice de la Formation
- ↳ Madame Sandrine **VANDERDONCKT**, Assistante de Direction
- ↳ Madame Laurence **MATHIEU**, Enseignante

Etai^{ent} représentés :

- ↳ Madame Aurélie **CAYLA**, Enseignant-Chercheur
- ↳ Monsieur Damien **SOULAT**, Enseignant-Chercheur

Etai^{ent} excusés :

- ↳ Monsieur Marc-Emmanuel **BOUCHE**, Agent Comptable de l'ENSAIT
- ↳ Madame Sabine **CHLEBICKI**, Ingénieure Caractérisation des Matériaux
- ↳ Madame Ludmilla **BAUVIN**, Assistante des Études, Référente Apprentissage
- ↳ Madame Inès **FRAYSSIGNES**
- ↳ Madame Léane **BANCEL**
- ↳ Madame Inès **SAINT-PALAIS**

Etai^{ent} absents :

- ↳ Madame Mady **DORCHIES**, Externe, Titulaire, Représentante de la Région Hauts de France

Points inscrits à l'ordre du jour

Le Conseil des Etudes peut débuter, le quorum étant atteint avec 13 présents et 2 représentés.

Eric Devaux remercie les personnalités extérieures, Monsieur Carta de Formasup et Madame Leost du CROUS pour leur présence.

I. Approbation du PV du Conseil des Études du 20 mars 2025

Il n'y a pas de remarque particulière.

Le PV du Conseil des Études du 20 mars 2025 est soumis au vote.

Le PV du Conseil des Études du 20 mars 2025 est voté à l'unanimité
--

II. Points stratégiques / Nouvelles formations

Une démarche est en cours pour recruter des élèves ingénieurs niveau Bac. Deux pistes sont exploitées :

- **Groupe INP de Cambrai** : l'ENSAIT doit s'associer à un autre établissement et Pagora à Lyon a été approchée en ce sens. L'ouverture est prévue pour la rentrée 2026. Cyprien Plane demande s'il y aura un changement dans le recrutement et les concours pour les candidats ENSAIT. Ce dernier point sera évoqué avec Stéphane Giraud.
- **PRISME avec le lycée Baggio et l'Université de Lille** : la maquette pédagogique est en cours de construction. Le rectorat a donné son accord pour une ouverture en septembre 2026.

Concernant le BTS, les coûts sont en cours de calcul en raison du très faible nombre d'étudiants (2). La deuxième année de BTS sera ouverte à la rentrée afin d'offrir une formation complète aux 2 étudiants. Une photographie sera faite fin juin pour s'assurer d'un nombre d'étudiants suffisant permettant la pérennité de cette formation.

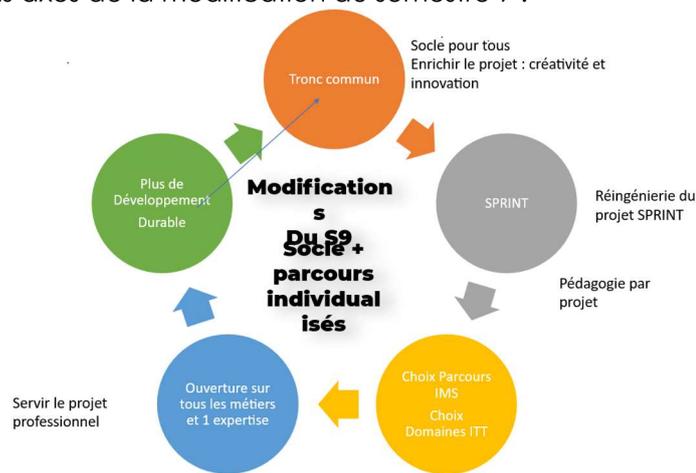
Concernant le DSAA avec l'ESAAT, dans le cadre de la convention de Bologne, le modèle européen étant à 3 ans, cette formation sera implémentée dès la rentrée 2025 grâce à une convention de partenariat entre l'ESAAT et l'ENSAIT.

III. Rentrée de la formation classique

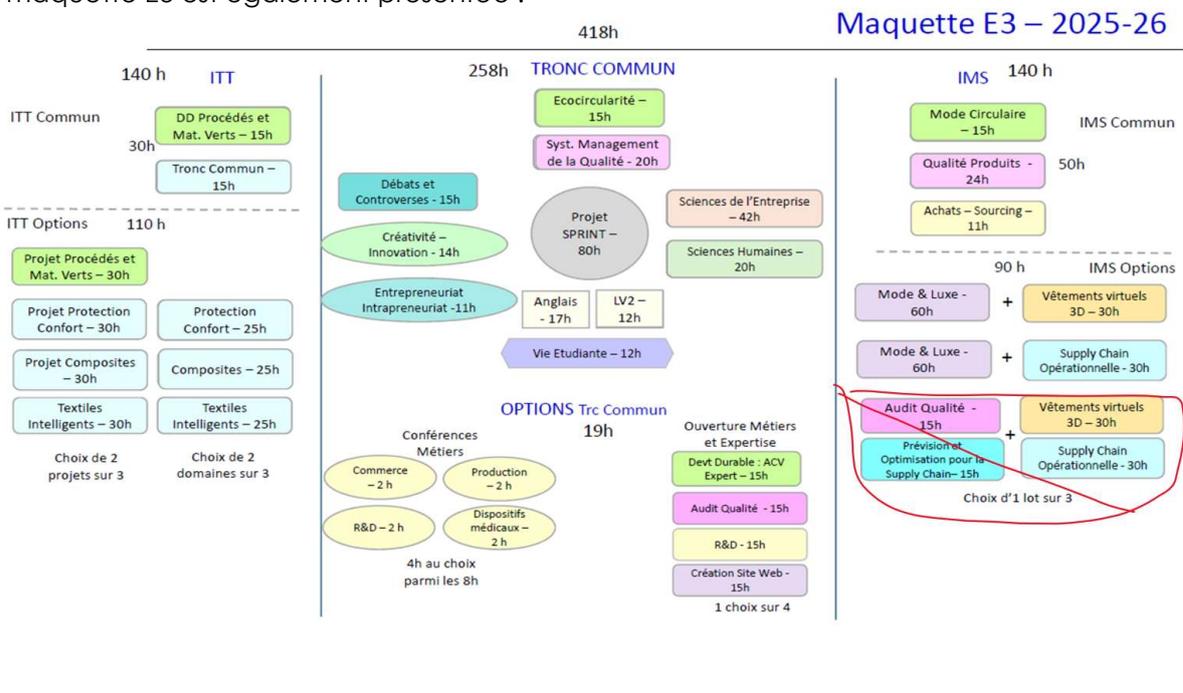
a. Maquette pédagogique S9 2025-2026

Concernant la démarche générale, il a fallu prendre en compte une baisse des effectifs en E3 avec environ 70 étudiants. Les retours qualité ont été pris en compte dont l'amélioration des choix et le maintien des modules plébiscités. Une démarche collective a été initiée par Cathy Santens avec des ateliers thématiques consacrés au sujet. Une journée pédagogique autour de ce projet a également eu lieu et la participation des étudiants est à noter.

Concernant les grands axes de la modification du semestre 9 :



La maquette E3 est également présentée :



Christine Campagne indique sa surprise quant à la faible participation au projet « procédés et matériaux verts » (14 participants). Remi Boucherit évoque que les étudiants ont eu peu de temps pour répondre et ont eu des difficultés à retrouver la présentation. Le terme « écoconception » reçoit un désamour des 2^{èmes} années.

Les crédits ECTS ont été ajoutés sur la maquette correspondant à 30 crédits par an et 10 crédits par majeure.

Une présentation des coûts de la maquette S9 est faite par Marion Wulfaert. Concernant les choix de domaines, ont été retenus les choix 1 et 2 des étudiants. Le tableau reprend le nombre d'étudiants en fonction des blocs de compétences ainsi que le nombre de TP, TD et cours magistraux.

Le bloc 3 étant fermé en raison d'un nombre insuffisant de candidats, le coût de la nouvelle maquette S9 est moindre à celle de l'année dernière.

La maquette temps étudiant s'élève à 400h en 3^{ème} année.

La maquette pédagogique S9 2025-2026 est soumise au vote.

La maquette pédagogique S9 2025-2026 est votée à l'unanimité.

b. REE 2025-2026

De nouvelles règles applicables au niveau du TOEIC pour la diplomation sont présentées par Elise Ternynck :

- Barre de diplomation à 800 TOEIC pour l'année académique 2025-2026.
 - Existence d'une dérogation à cette barre pour certains étudiants dont le cursus académique est exemplaire.
 - Les critères de cette dérogation sont :
 - Validation de toutes les UE du cursus d'ingénieur hormis l'UE « English Certificate »,
 - L'obtention d'un niveau d'anglais d'au moins 785 TOEIC,
 - Le passage d'au moins 3 TOEIC sur les 3 années démontrant une progression significative du niveau d'anglais et des efforts manifestes,
 - Comportement et savoir-être irréprochables pendant les études et les stages.
- Cette dérogation est accordée par le jury de diplôme composé de tous les enseignants ou par le Directeur de l'ENSAIT.**
- Le passage en 3^{ème} année n'est pas conditionné à la validation d'un niveau d'anglais.
 - La motivation des étudiants à aller vers le niveau C1 est encouragée notamment pour réaliser leur semestre dans les universités partenaires dont le niveau d'anglais requis équivaut à C1.
 - Conditions matérielles favorables : maintien de la gratuité en 1^{ère} année.

Timur-Can Bulut rappelle qu'il est le représentant des étudiants mais dans ce contexte, proposer des aides de ce type pourrait permettre une dérive des pratiques. Alicia Pindi rappelle l'accès à la plateforme ouverte aux étudiants en difficulté car à ce jour, elle n'est pas utilisée par au moins 30% des concernés. Pour rappel, il est prévu 15 à 20 licences par an. Il est demandé aux représentants du Conseil des Etudes de rappeler que l'utilisation de cette plateforme est une opportunité et qu'il faut l'utiliser.

Cyprien Plane indique que le REE se contredit entre le III.a3 et I.1.1, ce dernier étant le bon. La modification est prise en compte.

Agnès Iliou demande pourquoi la gratuité du TOEIC n'est pas maintenue en 2^{ème} année. Alicia Pindi rappelle que la raison pédagogique est qu'il faut passer le TOEIC en 1^{ère} année pour permettre aux plus faibles d'atteindre une marge de progression en 2^{ème} année.

Les autres modifications sont également présentées :

- Utilisation des IA générative dont ChatGPT et référence à la note de cadrage.
Objectif : prendre en considération les changements qu'opèrent ChatGPT dans les enseignements.
- Augmentation du temps pour obtenir le niveau d'anglais post jury de diplôme d'un à 2 ans.
Objectif : donner une chance supplémentaire aux quelques cas non diplômés à cause de leur niveau d'anglais
- Période à l'international pour les étudiants en double-diplôme et les étudiants étrangers.
- Participation facultative des apprentis à Bornemouth : sélection par un jury pour les apprentis dont le niveau le requiert.
- Refonte de la bonification vie étudiante.

Page 12, point I.a12, la phrase n'est pas claire. Cette modification est prise en compte.

Cyprien Plane demande à détailler l'engagement citoyen. L'annexe associée détaille déjà la valorisation. Certains étudiants ne bénéficient pas de points de bonification du fait de leur statut et aux avantages prévus dans le cadre de leur mission.

Concernant l'annexe 5, charte de non-plagiat, Cyprien Plane demande que soit ajoutée une référence à la note de cadre concernant l'utilisation de l'IA.

Une question est posée concernant l'international. Et principalement les étudiants en double diplôme à l'ENSAIT et les étudiants entrés via le concours C afin de savoir s'ils doivent réaliser le séjour à l'étranger. Il y a un vide dans le règlement des études sur cet aspect. L'objectif est de laisser le choix à l'étudiant de rester en France ou de faire ce semestre dans un autre pays que celui d'origine.

Amandine Biloe s'étonne qu'il ne soit pas spécifié qu'un rapport de stage confidentiel ne peut pas être intégré sur ChatGPT. Ce point apparaît dans le REE et sera ajouté dans la note de cadrage.

Le REE 2025-2026 est soumis au vote sous réserve des modifications suivantes :

- **Présence des représentants étudiants aux Conseils Intermédiaires**
- **Enlever la référence au passage en 3^{ème} année concernant l'anglais**
- **Revoir la phrase sur l'engagement citoyen et les UE**
- **Ajouter S8 interculturel à l'ENSAIT en pag 11**
- **Ajouter une référence à l'IA à l'annexe 5**
- **Inscrire qu'il est facultatif pour les étudiants de nationalité étrangère de réaliser un séjour à l'étranger**
- **Modifier le partenariat avec la Grèce (erreur d'intitulé d'école)**

Le REE 2025-2026 est voté à l'unanimité.
--

IV. Présence des représentants étudiants et apprentis aux jurys

Le mode de fonctionnement actuel est le suivant : les étudiants sont amenés à témoigner uniquement au début de jury et reviennent lors du verdict en fin de séance.

L'argument était que ce qui est évoqué dans un jury est confidentiel. L'objectif lors de cette séance est de trouver une solution la mieux adaptée pour faire évoluer le processus.

Eric Devaux ouvre donc le débat.

L'argument principal de la présence des étudiants est que pour certains cas, des problématiques personnelles pourraient être évoquées si les représentants étaient présents. A ce jour, en début de séance, certains points ne sont pas évoqués pour garder la confidentialité et pourraient être évoqués uniquement si cela était nécessaire.

Remi Boucherit indique qu'il craint que les jurys deviennent une plaidoirie des étudiants.

Les avis sont partagés :

- La publicité des débats : la participation des représentants aux débats serait juste et permettrait de présenter tous les arguments relatifs à la situation de l'étudiant.
- L'interprétation faite des échanges : en cas d'insatisfaction sur le parcours d'un étudiant, les débats sont recentrés sur la pédagogie et il existe une crainte que les propos soient interprétés et non retranscrits correctement.

Elise Ternynck rappelle qu'il existe les conseils intermédiaires et les représentants pourraient y être présents et donner un avis individuel. Cette solution serait un bon compromis car les conseils intermédiaires sont des moyens de lancer l'alerte et pourraient permettre de détecter de manière anticipée les étudiants qui posent souci.

La proposition de faire participer les représentants aux Conseils Intermédiaires est validée à l'unanimité ce jour.

Christine Campagne rappelle qu'en cas de gros souci, les étudiants ou apprentis concernés sont convoqués par le Directeur d'établissement.

Alicia Pindi indique que Arnaud Bouquillion pourrait être la voix des étudiants lors du jury final. Eric Devaux explique que lors de l'arrivée de la cellule bien-être et réussite, Arnaud Bouquillion a eu toute indépendance hors système institutionnel pour que les étudiants conservent leur liberté de parole. Arnaud Bouquillion rappelle que son but est d'apporter un éclairage complémentaire sur des situations. Il indique qu'il ne souhaite pas être le représentant des représentants lors de ces jurys. A ce jour, la situation actuelle convient parfaitement et lui laisse le temps nécessaire pour s'exprimer en début de jury.

Timur Can Bulut demande que Arnaud Bouquillion soit appelé après le jury pour débattre de certains cas particuliers. Cela est tout à fait envisageable, d'autant qu'un pré-jury se fait entre la Direction de la formation, Marion Wulfaert et Arnaud Bouquillion pour évoquer les situations qui posent débat. Laura Doutreligne rappelle que le tableau de jury est fait 48h avant le jury en raison de la réception tardive des notes de la part des enseignants.

La procédure à mettre en place sera donc la suivante :

- **Pré-jury avec le tableau finalisé de la part de Arnaud Bouquillion.**
- **Participation durant 15 minutes et mise à disposition du jury de Arnaud Bouquillion à la fois lors des conseils intermédiaires et du jury final.**
- **Présence des représentants des étudiants et apprentis lors des Conseils Intermédiaires.**
- **Participation du tuteur pédagogique aux jurys dont le rôle est de faire le relais du suivi pédagogique des apprentis.**

Cette proposition est votée à l'unanimité.

V. Retours qualité formation apprentissage 2024-2025 et pistes d'évolution

Laurence Mathieu présente les résultats des enquêtes apprentissage pour la partie formation.

Le taux de participation est de 100% :

- A1 43 répondants
- A2 44 répondants
- A3 42 répondants

Concernant les A1

93 % sont satisfaits de la formation.

Points forts :

- Diversité des cours
- Découverte des enseignements « textiles »
- Qualité des enseignements
- Qualité de l'encadrement

Points d'amélioration :

- Organisation de l'emploi du temps

Concernant Moodle, 86% sont satisfaits. Concernant myformasup, la satisfaction s'élève à 85%. Globalement, la formation est bien organisée et gérée sur le plan administratif avec un taux de satisfaction de 97%.

97.6% des apprentis sont satisfaits de la disponibilité des enseignants et 93% estiment que les canaux de communication utilisés sont adaptés. 79% souhaitent plus d'interactions avec les étudiants en formation classique.

Les étudiants évoquent une amélioration concernant la lecture des mails depuis la migration.

Les modules préférés sont :

- La maille
- Les fibres et matières textiles
- Tissage et ennoblissement

Les modules les moins appréciés sont :

- Métrologie textile
- Technologies et CAO

Des pistes d'amélioration sont proposées par les étudiants :

- Equilibrer les semaines d'études
- Plan de formation compliqué : avoir une fiche récapitulative des matières par module
- Plus de soutien en CAO et matière scientifiques
- Meilleure communication avec les responsables de promotion

Concernant les A2

81% sont satisfaits de leur formation en AP5 et AP6 contre 74% en AP7.

Concernant Myformasup, 24% sont mécontents du contenu des formulaires. Alicia Pindi demande que les formulaires soient tous ouverts en même temps pour permettre de s'avancer avec certains apprentis. Concernant Moodle, 97% sont satisfaits en AP5 et AP6 et 100% en AP7. 70% sont satisfaits du rythme sur la période.

99% sont satisfaits de la disponibilité des enseignants.

95% estiment que les canaux de communication utilisés sont adaptés.

66% des apprentis en AP5 et 6 se sentent soutenus par leur tuteur pédagogique et 78% en AP7.

Les modules préférés sont :

- Serious game
- Anglais
- LV2

Les moins appréciés sont :

- Mécanique
- Recherche opérationnelle
- Marketing stratégique

78% sont insatisfaits du volume horaire au sein de la période et 56% sont insatisfaits de la continuité entre les périodes. En revanche, 52% sont satisfaits de l'ordre de programmation des CM/TD/TP.

63% sont insatisfaits de la diversité des enseignements. La charge de travail est adaptée pour 59% en AP5 et 79% en AP7.

70% sont satisfaits des cours de soutien.

Les pistes d'amélioration sont :

- Equilibrer les emplois du temps
- Mixer les enseignements scientifiques avec les disciplines textiles

Une alerte est faite concernant le comportement des surveillants des DS.

Concernant les A3 :

85% sont satisfaits de leur formation.

Concernant moodle, 73% sont satisfaits. 26% ne sont pas satisfaits du contenu des formulaires dans myformasup.

Globalement, la formation est bien organisée et gérée pour 78 %.

30% sont insatisfaits du rythme de cette période.

56% souhaitent des interactions avec les étudiants en formation classique.

92% sont satisfaits de la disponibilité des enseignants

Les pistes d'amélioration sont :

- Equilibrer emploi du temps
- Mixer les enseignements
- Améliorer la communication

VI. Stratégie d'utilisation de l'intelligence générative – volet formation

Un travail a été réalisé sur la stratégie d'utilisation de l'IA en lien avec le service juridique de l'établissement. Une note de cadrage a été co-écrite avec le service juridique de l'ENSAIT. Cette note disciplinaire est intégrée dans le REE 2025-2028.

Une charte d'utilisation de l'IA dans les enseignements intégrée dans la charte générale de l'établissement en 2026-2027.

Nolan Jehanno indique que les étudiants et apprentis doivent appliquer les consignes fournies par l'enseignant qui prévaut sur la note de cadrage. L'objectif est qu'il n'y ait pas d'étonnement quant à la saisie de la section disciplinaire en cas de litige.

Une procédure disciplinaire peut être engagée en cas de fraude ou de plagiat.

Cette note a vocation à évoluer en fonction des avancées technologiques et des besoins dans l'établissement.

La question est posée concernant la correction d'orthographe. L'objectif est de préciser dans le document que l'IA a été utilisée dans ce cadre. Pour rappel, il est interdit d'utiliser l'IA pour des rapports confidentiels. Dans le cas où l'enseignant interdit l'utilisation de l'IA, la correction d'orthographe ne sera pas autorisée.

Alicia Pindi indique que Compilatio permet aux enseignants de vérifier le plagiat. S'agissant d'un outil interne, les documents confidentiels devraient y être intégrés. Cette question sera posée à Stéphane Rasset. Concernant ZeroGPT, il n'y a pas encore de formation proposée aux enseignants mais l'utilisation est libre d'accès.

Une réflexion est menée actuellement sur un outil interne d'IA par Stéphane Rasset et Ludovic Koehl. Cela permettrait à l'établissement d'être force de proposition en termes d'outil et pas seulement dans la restriction.

La note est votée à l'unanimité

VII. Bilan activités Cellule Bien-Etre et réussite

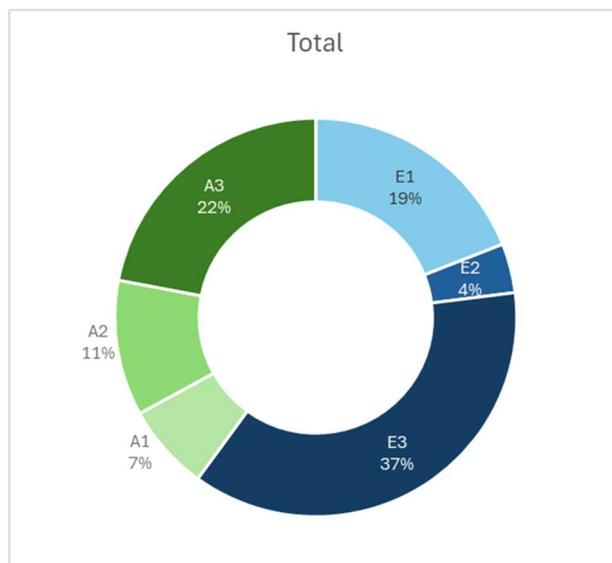
Pour rappel, il s'agit d'un service de relation d'aide. Il est donc difficile de chiffrer et quantifier et de présenter un rapport factuel.

Cette cellule a été mise en place il y a 18 mois. Ce service est aujourd'hui connu et reconnu par les étudiants et apprentis.

Cette cellule comptabilise 31 consultations entre janvier et juillet 2024 et 72 consultations entre septembre 2024 et avril 2025. Certains étudiants consultent plusieurs fois. Cela correspond à environ 60 étudiants et apprentis et à 17% des effectifs de l'école.

Des actions collectives ont été proposées sur différentes thématiques liées à l'environnement scolaire (inclusion, addictions, violences sexistes et sexuelles, la nutrition, le sommeil...). Les sujets ont été choisis à la suite d'un sondage réalisé auprès des étudiants et apprentis. Pour aborder ces sujets, les « jeudis du bien-être » ont été créés.

Les taux de participation aux ateliers de la cellule bien-être et réussite sont les suivants :



VIII. **Bilan CVEC**

La subvention s'élève à 25 000 € répartis en 9 associations.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Formation PSC1
- Cotisation à Apsytude et Qare
- Visites médicales
- Visite textimoov par les 1ères années, étudiants et apprentis
- Shooting photo
- Achats divers : trousse de secours, kit de sono et matériels divers.

Cyprien Plane demande la part de la CVEC par rapport au budget de l'école : la CVEC est de 46 euros par étudiant et est intégralement utilisée.

IX. **Retours des étudiants / Questions diverses**

Le prochain Conseil des Etudes aura lieu le 4 novembre prochain à 9h30.

La séance est levée à 12h.

Fait à Roubaix

Le 20 mai 2025

Le Directeur,

Eric DEVAUX